

Centre de formation en mécanique de véhicules lourds

PROJET ÉDUCATIF 2019-2022



*CENTRE DE FORMATION
EN MÉCANIQUE DE
VÉHICULES LOURDS*

2775, rue de l'Etchemin
Lévis (Québec) G6W 7X5

 *COMMISSION SCOLAIRE DES
NAVIGATEURS*

SCHÉMA DES ÉTAPES DU PROJET ÉDUCATIF

DÉFINITION

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'école ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

ÉTAPES



CONDITIONS GAGNANTES



CONTENU

- Description du contexte
- Orientations et objectifs
- Cibles et indicateurs
- Périodicité de l'évaluation du projet éducatif

OBLIGATIONS

- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et avec celle du plan stratégique du ministère
- Respecter la liberté de conscience et de religion
- Respecter les modalités établies par le ministre
- Assurer la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire

La périodicité de l'évaluation du projet éducatif doit s'effectuer à la fin de l'année scolaire et le rapport annuel finalisé le 30 novembre.

Référence : MEES (2018). « *Gestion axée sur les résultats : Pilotage du système d'éducation* ». Projet éducatif. Guide 4 de 5. Page 14.

DÉMARCHE D'ÉLABORATION

Quoi (sujet)	Quand (date)	Qui (comité, assemblée générale, etc.)
Annnonce de l'exigence d'effectuer le projet éducatif et de former un comité	Septembre	Assemblée générale
Formation du comité restreint et élargi	Octobre	Direction du centre
Première rencontre — Cueillette de données et analyse de l'environnement	21 novembre	comité restreint
Satisfaction de la formation, travail à temps partiel, relation maître-élève	26-27 novembre	Sondage aux élèves
Deuxième rencontre — Cueillette de données et analyse de l'environnement	28 novembre	Comité restreint
Présentation des résultats du sondage ainsi que de la démarche du projet éducatif	28 novembre	Conseil étudiant
Lecture des portraits, enjeux, orientations	3 décembre	Direction générale
Consultation sur l'avancement des travaux	3 décembre	Conseil établissement
Première rencontre	13 décembre	Comité élargi
Consultation du personnel enseignant	21 décembre	Assemblée générale
Retour sur les portraits, enjeux et orientations	Janvier	Direction générale
Consultation	15 janvier	Conseil étudiant
Consultation	4 février	Conseil établissement
Rencontre — Objectifs, situation actuelle, indicateurs et moyens.	14 février	Comité élargi
Rencontre — Objectifs, situation actuelle, indicateurs et moyens.	28 février	Comité élargi
Lecture par la direction générale sur les objectifs, situation actuelle, cibles, indicateurs et moyens par la direction générale	22 février	Comité élargi
Consultation — Approbation du projet éducatif à transmettre à la direction générale	8 avril	Conseil établissement
Révision des commentaires de la direction générale et dépôt du projet éducatif auprès de la direction générale	25 avril	Comité élargi
Adoption du projet éducatif	21 mai	Conseil établissement

MEMBRES DU COMITÉ RESTREINT

Nom	Fonction (enseignant, professionnel, éducatrice SDG, etc.)
Daniel-Étienne Vachon	Directeur
Carl Fecteau	Directeur adjoint
François Renaud	Enseignant
Jérôme Bissonnette	Enseignant
Richard Fortin	Enseignant
Pierre Émond	Enseignant
Valérie Chamberland	Magasinière

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET ÉDUCATIF

Nom	Fonction (membres du personnel, parents, représentant de la communauté, etc.)
Daniel-Étienne Vachon	Directeur
Carl Fecteau	Directeur adjoint
Jérôme Bissonnette	Enseignant
François Renaud	Enseignant
Pierre Émond	Enseignant
Richard Fortin	Enseignant
Valérie Chamberland	Magasinière
Roch Tremblay	Entreprise de la région
Olivier Dufour	Représentant de la communauté

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)

Nom	Fonction (membres du personnel, parents, représentant de la communauté, etc.)
Guillaume Bérubé	Enseignant
Jérôme Bissonnette	Enseignant
Yvan Carrier	Chef de groupe, enseignant
Jean-Patrick Gosselin	Enseignant
Steve Jobin	Enseignant
Marc Lavoie	Enseignant
Michael Lagacé	Élève
Frédéric Lamontagne	Élève
Valérie Chamberland	Magasinière
Michael Bélanger	Entreprise de la région
Roch Tremblay	Entreprise de la région
Olivier Dufourf	Groupe socio-économique et communautaire
Frankie Lafontaine	Groupe socio-économique et communautaire

Étape 1

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CENTRE

Le Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL) est un des cinq centres de formation professionnelle de la commission scolaire des Navigateurs. Il est en activité depuis près d'une quarantaine d'années. Les programmes enseignés au CFMVL sont dédiés à un seul secteur de la formation professionnelle soit celui des équipements motorisés (secteur 10) par ses trois DEP en *mécanique de véhicules lourds routiers*, en *mécanique d'engin de chantier* et en *conseil et vente de pièces d'équipements motorisés* et par son programme ASP en *mécanique spécialisée d'équipements lourds*.

L'ajout du nouveau programme *Matelotage* pour l'année scolaire 2017-2018 a ajouté au centre un cinquième DEP qui se trouve à appartenir au secteur 19 (Transport).

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Le positionnement géographique du CFMVL fait en sorte qu'il est situé à seulement dix minutes de la tête des ponts, le long de l'autoroute 20 en direction de Lévis. Il dispose d'un terrain très vaste de près de deux kilomètres de long par 125 mètres de large. Le CFMVL est situé dans le deuxième bassin démographique en importance de la province. On notera cependant qu'il y a très peu de possibilités d'accès par des services de transport en commun.

La clientèle du centre provient principalement de la région 12 — Chaudière-Appalaches (77 %) et de la région 3 — Capitale-Nationale (12 %). Elle compte 65 % d'adultes et 35 % de jeunes. Le recrutement se maintient, mais on note une baisse du nombre total de demandes depuis quelques années.

Âge des élèves admis aux programmes selon la tranche d'âge (675 élèves – depuis année scolaire 2003-2004)

Tranche	Effectif	% de l'effectif
Entre 16 et 18 ans	169	25 %
Entre 18 et 20 ans	211	31 %
Entre 20 et 25 ans	191	28 %
Entre 25 et 30 ans	41	6 %
Entre 30 et 40 ans	37	5 %
Entre 40 et 50 ans	20	2 %
Plus de 50 ans	6	< 1 %

Le contexte de formation plus que favorable, car présentement, les métiers visés par les programmes de formation occupent les meilleures places des palmarès des professions les plus recherchées.

Selon le rapport *État d'équilibre du marché du travail : diagnostics pour 500 professions*, qui a été rendu public le 17 janvier 2019, on précise que les mécaniciens d'équipements lourds (Programmes *Mécanique d'engins de chantier*, *Mécanique de véhicules lourds routiers* et *Mécanique spécialisées*) sont 5^e rang des professions en déficit de main d'œuvre au Québec. Derrière les médecins, les pharmaciens, les infirmières bachelières et les préposés aux bénéficiaires !

Pour le programme *Matelotage*, les données sont peu disponibles.

Tableau B : Professions en équilibre de main-d'œuvre au Québec, court terme (2018) et moyen terme (2021)
Classement des professions en ordre décroissant du nombre de régions prévoyant un déficit en 2021 (suite)

Codes CNP	Professions de la CNP	Ensemble du Québec																	RMR de Montréal	RMR de Québec	Nombre de régions prévoyant un déficit en 2021	Nombre de régions prévoyant un surplus en 2021	Nombre de régions prévoyant un équilibre en 2021
		Abitibi-Témiscamingue	Bas-Saint-Laurent	Capitale-Nationale	Centre-du-Québec	Chaudière-Appalaches	Côte-Nord	Estrie	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Lanaudière	Laurentides	Laval	Mauricie	Montérégie	Montréal	Nord-du-Québec	Outaouais	Saguenay-Lac-Saint-Jean					
6344	Bijoutiers/bijoutières, réparateurs/réparatrices de bijoux, horlogers-rhailleurs/horlogères-rhailleuses et personnel assimilé	•	-	-	•	-	-	-	-	-	-	•	•	•	•	-	-	•	•	•	0	0	6
7532	Matelots de pont et matelots de salle des machines du transport par voies navigables	•	-	•	•	-	•	•	-	-	-	-	-	-	•	-	-	-	-	•	0	0	6

Les demandes d'emploi qui parviennent à notre centre sont nombreuses dans tous les métiers et un renouvellement accru est à prévoir dans les prochaines années. Selon le comité paritaire de l'automobile, seulement 27 % des mécaniciens qui sont assujettis possèdent un DEP en mécanique. Cela indique également un potentiel important pour développer la démarche de reconnaissance des acquis.

L'évolution de la technologie impacte les métiers de la mécanique. Au cours des dix dernières années, de formidables avancées ont été réalisées. Les encadrements gouvernementaux ont obligé les constructeurs à développer les technologies antipollution. Elon Musk a changé l'industrie avec ses technologies électriques et l'on assiste présentement au développement de systèmes avancés d'aide à la conduite.

Les principaux partenaires sont la Corporation Mobilis, la Société des Surintendants de Québec ainsi que le comité paritaire automobile. Les 17 entreprises qui participent à un projet-pilote innovateur pour le programme de mécanique de véhicules lourds routiers sont très impliquées également.

Depuis 1994, le CFMVL entretient des liens très étroits avec la compagnie Volvo qui est aussi propriétaire de la marque de camion Mack. Le CFMVL héberge l'académie Volvo Mack qui forme les techniciens francophones de l'entreprise pour l'est du Canada.

D'autres ententes existent avec d'autres manufacturiers : Kubota, qui prête gratuitement des équipements au CFMVL depuis deux ans ; Freightliner et Western Star qui forment leurs techniciens au centre et ont fait don dernièrement d'un camion ; Kenworth a fait don d'un moteur. Bref, le réseau de contacts du centre est étendu.

ENVIRONNEMENT INTERNE

Les programmes de formation enseignés au CFMVL sont dédiés à un seul secteur de la formation professionnelle soit celui des équipements motorisés (secteur 10) par ses trois DEP en *mécanique de véhicules lourds routiers*, en *mécanique d'engin de chantier* et en *conseil et vente de pièces d'équipements motorisés* et par son programme ASP en *mécanique spécialisée d'équipements lourds*.

L'ajout du nouveau programme *Matelotage* pour l'année scolaire 2017-2018 a ajouté au centre un DEP dans le secteur 19 (Transport). La première cohorte a démarré en janvier 2018 et s'est terminée en juillet 2018. Le CFMVL est présentement le seul centre autorisé à offrir ce programme au Québec. Cet ajout a nécessité des investissements importants, dont un agrandissement de près de 400 mètres carrés doté d'une salle des machines de dernier cri. Un bateau usagé de 20 mètres de long a aussi été installé à l'extérieur du centre.

Le programme ASP *mécanique spécialisée d'équipement lourd* est dispensé à seulement quatre endroits au Québec. Son bassin d'inscription va au-delà des régions de Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale. Ce programme en est à sa nouvelle mouture depuis janvier 2018. Cette mise à jour a demandé des investissements supplémentaires de la part du centre, car le nouveau programme prévoit que nous nous intéressions dorénavant aux volets engins de chantier et agricoles en plus de routiers qui étaient déjà l'objet de l'ancien programme. Le volet agricole a été implanté à la cohorte d'août 2018 tandis que le volet chantier a été implanté dès la première cohorte en janvier 2018.

Le programme *Conseil et vente de pièces d'équipements motorisés* en est à sa cinquième année d'implantation. Sa formule d'enseignement individualisée permet d'accueillir des élèves pendant la majeure partie de l'année scolaire. Présentement, nous avons demandé l'ajout du programme *Conseil technique en entretien et réparation de véhicules* (5346), car ce dernier partage 10 compétences identiques sur 17 avec le programme *Conseil et vente de pièces d'équipements motorisés*.

CAPACITÉ D'ACCUEIL THÉORIQUE DU CFMVL

Nombre d'élèves	Programmes dispensés
22	DEP 5347 Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé
88	DEP 5330 mécanique de véhicules lourds routiers
72	DEP 5331 mécanique d'engins de chantier
32 (2 GR/année)	DEP 5365 Matelotage (nouveau programme) offert en collaboration avec L'Institut Maritime du Québec
32 (2 GR/année)	ASP 5353 mécanique spécialisée d'équipement lourd (nouvelle version)
246 élèves	Capacité d'accueil théorique

(Référence : MEES guide 4 Projet éducatif p. 7 et 16 à 18)

Taux d'abandon (%) selon le programme et l'année scolaire

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Conseil et vente de pièces	21	29	24
Mécanique de véhicules lourds routiers	17	18	19
Mécanique d'engins de chantier	11	8	6
Matelotage	N/D	N/D	17
Mécanique spécialisée d'équipement lourd	0	3	6

Le taux d'abandon général pour le centre est de 10,32 % depuis l'année scolaire 2014-2015

Taux de réussite (%) selon le programme et l'année scolaire

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Conseil et vente de pièces	98	97	97
Mécanique de véhicules lourds routiers	96	97	97
Mécanique d'engins de chantier	99	99	99
Matelotage	N/D	N/D	97
Mécanique spécialisée d'équipement lourd	100	100	96

Le taux de réussite global pour le centre est de 98,21 % depuis l'année scolaire 2014-2015

Niveau de scolarité atteint au début de la formation pour l'année scolaire 2018-2019 (%)

	3 ^e sec	4 ^e sec	5 ^e sec	DES	DEP	DEC
Conseil et vente de pièces	41	17	8	17	17	0
Mécanique de véhicules lourds routiers	10	11	43	25	11	0
Mécanique d'engins de chantier	16	5	37	5	26	11
Matelotage	n/d					
Mécanique spécialisée d'équipement lourd	N/A					
TOUS PROGRAMMES CONFONDUS	19	10	34	17	17	3

Échantillon de 61 personnes

Les élèves ayant des difficultés d'apprentissage demandent davantage d'accompagnement de la part des enseignants pour pouvoir les amener vers la réussite. Depuis trois ans, une ressource en orthopédagogie accompagne les enseignants. Deux années ont été réalisées à la hauteur d'une demi-journée par semaine.

Cette année, le service a été augmenté à une journée par semaine. Le CFMVL dispose également d'une entente avec l'organisme Alliance Jeunesse. Cela permet aux élèves d'avoir accès à un travailleur de rue.

L'enjeu est de connaître le mieux possible les élèves avant qu'ils arrivent au centre. Le questionnaire d'accueil et l'analyse qui en découle contribuent en cette matière. L'implantation de la démarche d'identification des élèves CSDN et la consultation de l'existence d'un plan de suivi personnalisé permettent d'améliorer cet aspect.

L'équipe du centre compte maintenant une direction et une direction adjointe. Il y a six membres du personnel de soutien qui comprend une secrétaire de centre, une technicienne en organisation scolaire, 3 magasiniers et un aide de métier. 19 enseignants s'assurent d'offrir les cours des 5 programmes du centre. Un de ces enseignants se voit libérer du temps à sa tâche à titre de conseiller pédagogique.

Les équipements et les espaces de travail du centre sont adéquats, mais nécessitent une mise à jour continue étant donné que les technologies évoluent constamment.

Le CFMVL doit prévoir un réaménagement de son magasin pour terminer l'installation du système Procure pour la gestion des inventaires.

Les aires de services à l'élève doivent être améliorées. Le CFMVL est en préparation pour un agrandissement pour améliorer cet aspect. La phase de conception devrait débuter au cours de l'année scolaire 2019-2020.

(Référence : MEES Guide 4 Projet éducatif p. 7 et 16 à 18)

En résumé, les forces et vulnérabilités du centre sont les suivantes :

FORCES	VULNÉRABILITÉS
Partenariat avec entreprises	Aires de services à l'élève
Équipe expérimentée	Gestion des difficultés d'apprentissage
Connaissance de l'élève à son arrivée au centre	Renouvellement important du corps professoral dans les cinq prochaines années
Programme ASP offert en trois volets (agricole, chantier et routier)	Intégration des nouveaux enseignants
Centre dédié presque exclusivement au secteur 10 Équipements motorisés et secteur 17 transport (matelotage)	

Climat scolaire (Sondage sur la Sécurité et la Violence dans les Établissements Québécois SÉVEQ)

Perception des élèves	Moyenne 2015		Moyenne 2017	
	École	CSDN	École	CSDN
Climat de sécurité	93 %	92 %	95 %	91 %
Climat de justice	82 %	85 %	92 %	82 %
Climat relationnel et de soutien	93 %	91 %	94 %	90 %
Engagement et attachement au milieu	80 %	81 %	88 %	78 %

Manifestation (fréquence souvent à très souvent)	2015		2017	
	École	CSDN	École	CSDN
Directe (insultes / menaces) <i>Insulté ou traité de noms</i>	7 %	15 %	4 %	16 %
Indirecte (sociale) <i>On a parlé dans mon dos pour que mes amis ne me parlent plus</i>	5%	8 %	5%	8 %

Étape 2

ENJEUX · ORIENTATIONS · OBJECTIFS · INDICATEURS · CIBLES

ENJEUX

- LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE
- UN MILIEU DE VIE ET D'APPRENTISSAGE INNOVANT, STIMULANT ET BIENVEILLANT
- L'ENGAGEMENT ET LA MOBILISATION DE TOUS

ORIENTATIONS

- Soutenir la réussite des élèves par des pratiques d'évaluations actualisées
- Offrir des milieux d'apprentissage sains et sécuritaires qui préparent aux exigences du marché du travail
- Assurer l'agir compétent de l'équipe dans un contexte de renouvellement

ENJEU 1 LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

ORIENTATION 1 Soutenir la réussite des élèves par des pratiques évaluatives actualisées

OBJECTIF 1.1 D'ici 2022, compléter à 75 % l'actualisation des évaluations des compétences pour les programmes Mécanique d'engins de chantier (5331), Mécanique de véhicules lourds routiers (5330) et Conseil et ventes de pièces d'équipements motorisés (5347).

INDICATEUR : Nombre d'évaluations actualisées

SITUATION ACTUELLE 2018-2019	CIBLE d'ici 2022
Pour le programme 5330 – 9/24	18/24 ou 9 évaluations à faire

SITUATION ACTUELLE 2018-2019	CIBLE d'ici 2022
Pour le programme 5331 – 4/23	17/23 ou 13 évaluations à faire

SITUATION ACTUELLE 2018-2019	CIBLE d'ici 2022
Pour le programme 5347 - 3/20	15/20 ou 12 évaluations à faire

LIENS AVEC LE PEVR

En lien avec l'orientation 5 qui est d'assurer le développement et la qualité des pratiques, la mise à jour d'une épreuve d'évaluation va au-delà de s'assurer de la conformité de celle-ci en fonction des exigences ministérielles. Chaque mise à jour exige de mettre en place une CAP (Communauté d'apprentissage professionnelle) qui permet d'avoir l'ensemble des discussions nécessaires à la bonne compréhension des exigences du programme, de la prise de décision au niveau technique de l'évaluation en fonction des tâches choisies, de la mise à l'essai de l'évaluation et finalement des correctifs à y apporter. S'entendre de façon commune sur une épreuve d'évaluation influe ce qui se trouve en amont, c'est-à-dire les contenus de cours à enseigner. Au final, cela signifie de supporter la réussite des élèves.

Pour les programmes Matelotage (5365) et Mécanique spécialisée d'équipement lourd (5353), l'implantation de ces derniers en 2017-2018 a permis d'élaborer l'ensemble des évaluations.

ENJEU 2 UN MILIEU DE VIE ET D'APPRENTISSAGE INNOVANT, STIMULANT ET BIENVEILLANT

ORIENTATION 2 Offrir des milieux d'apprentissage sains et sécuritaires qui préparent aux exigences du marché du travail

OBJECTIF 2.1 S'assurer, annuellement, d'avoir des équipements à jour qui répondent aux besoins du marché du travail.

INDICATEUR Montants investis dans le plan triennal d'investissement du centre qui permet d'avoir des équipements à jour qui répondent aux besoins du marché du travail

	Historique des trois dernières années			CIBLE d'ici 2022
2015-2016	2016-2017	2017-2018	SITUATION ACTUELLE 2018-2019	
66 164 \$	117 419 \$	(315 483 \$)	74 404 \$	90 %
74,38 %	68,66 %	159,60 %	80 %	

Montants résiduels vs % investis

LIENS AVEC LE PEVR

En lien avec l'orientation 4 qui est *d'offrir des milieux d'apprentissage qui préparent aux exigences du marché du travail*, le centre se distingue par la qualité de ses équipements et aussi par sa mise à jour continue en lien avec les évolutions de la technologie. À chaque période de trois ans depuis l'année scolaire 2015-2016, la direction sonde le personnel du centre sur les idées à mettre en place en matière d'investissements à faire. Une fois le sondage complété, un comité responsable de la gestion des investissements, dont font partie la direction et un enseignant de chaque programme, analyse et décide de donner suite ou non aux améliorations à réaliser. Au besoin, l'assemblée générale des enseignants est consultée.

OBJECTIF 2.2 En tout temps, repérer les dangers potentiels sur le plan de la sécurité et contribuer à créer un milieu de travail sans blessure.

INDICATEUR – Nombre de passés proches traités.

	Historique des trois dernières années			CIBLE d'ici 2022
2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
6 rapports	4 rapports	8 rapports	15 rapports	100 % de traitement
100 % traités	100 % traités	100 % traités	100 % traités	

LIENS AVEC LE PEVR

En lien avec l'orientation 3.1 qui est de *maintenir des milieux de vie sains, sécuritaires et bienveillants*, la prise en charge de la sécurité au centre est une priorité dont l'importance se trouve renforcée, entre autres, par le traitement quotidien ou en temps réel des situations présentant un potentiel de danger. Les programmes menant au métier de mécaniciens et de matelot comportent leurs lots de risque et le CFMVL veut réaffirmer l'importance de cette réalité en facilitant la déclaration des passés-proches et des incidents-accidents en rendant disponible, sur chaque poste informatique, une application à cette fin.

C'est la responsabilité de tous les employés — des élèves et à la direction du centre de repérer les dangers potentiels sur le plan de la sécurité et de contribuer à créer un milieu de travail sans blessure.

ENJEU 3 L'ENGAGEMENT ET LA MOBILISATION DE TOUS

ORIENTATION 3 Assurer l'agir compétent de l'équipe dans un contexte de renouvellement

OBJECTIF 3.1 – Maintenir, annuellement, un haut standard de qualité d'apprentissage.

INDICATEUR – Taux de satisfaction de l'apprentissage des compétences enseignées (élèves)

INDICATEUR – Taux de satisfaction de la qualité des services d'enseignement (élèves)

Situation actuelle 2018-2019	CIBLE d'ici 2022
La satisfaction de la clientèle par rapport aux services d'enseignement n'est pas mesurée.	S'être doté d'outils de mesure de la satisfaction des élèves quant aux services d'enseignement et les avoir déployés.

INDICATEUR – Taux de satisfaction des nouveaux employés par rapport à leur mentorat, par rapport à leur insertion socioprofessionnelle, au nombre de rencontres mentor-mentoré, etc. (enseignants)

Situation actuelle 2018-2019	CIBLE d'ici 2022
L'insertion professionnelle des enseignants se fait selon des paramètres plus ou moins clairement établis.	Avoir un programme d'insertion professionnelle à même l'éventuel guide de gestion du centre.

LIENS AVEC LE PEVR

En lien avec l'orientation 1.2 qui est d'*encourager l'adoption de comportements orientés vers l'effort, la réussite et l'excellence*, mesurer la satisfaction de la clientèle par rapport aux services d'enseignement revêt une importance primordiale. Elle permettra à l'équipe du centre de mieux cibler les améliorations à apporter au service à l'élève.

En lien avec l'orientation 1 qui est de *s'adapter à la diversité des personnes et des besoins*, l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants est un enjeu majeur dans le maintien d'un haut standard de qualité d'apprentissage dans notre centre. Intégrer de nouvelles ressources, fraîchement issues du marché du travail, permet au personnel en place de bénéficier d'un nouvel apport technique et d'actualiser leurs pratiques en fonction des réalités du marché. Les enseignants expérimentés, quant à eux, peuvent transmettre leurs connaissances acquises depuis nombre d'années.

Étape 3

TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF

Nous tenons sincèrement à remercier tous les acteurs ayant participé à l'élaboration du projet éducatif : élèves, parents, membres du personnel, partenaires et représentants de la communauté. C'est grâce à votre engagement et participation que nous sommes fiers de déposer un projet éducatif concerté qui nous amènera à travailler ensemble pour la réussite de nos élèves.

Comme stipulé dans la *Loi sur l'instruction publique*, le projet éducatif de l'établissement doit s'harmoniser avec la période couverte par le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire. Aussi, le projet éducatif de l'établissement s'échelonne du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022. Il entrera en vigueur dès sa publication.

Étape 4

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

À cette étape, il s'agit de convenir avec l'équipe-école des moyens qui seront priorisés pour atteindre les objectifs et les cibles établis. Des outils de suivi de gestion seront utilisés afin d'observer périodiquement les progrès.

Étape 5

REDDITION DE COMPTES

La reddition de comptes est la dernière étape de la gestion axée sur les résultats. Les directions des établissements ont convenu, avec la commission scolaire, d'évaluer le projet éducatif chaque année et de produire un rapport annuel finalisé au 30 novembre.

